



Aménagements cyclables temporaires: le Club recueille les expériences, les projets et les besoins des collectivités !

Un questionnaire pour accompagner la dynamique vélo en sortie de crise sanitaire

A la demande d'Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, le Club des villes et territoires cyclables continue de recueillir toutes les manifestations d'intérêt et initiatives des collectivités en matière d'aménagements cyclables temporaires, pouvant être mis en place pendant la période de déconfinement.

Qu'ils aient été pensés par les collectivités avant la période actuelle, ou imaginés dans le cadre du confinement, les aménagements cyclables temporaires sont des solutions de sortie de crise pertinentes à développer !

C'est dans ce cadre que le Club a mis en ligne un questionnaire à destination des collectivités visant à recenser les initiatives en terme d'aménagements cyclables temporaires. Il recueille également les besoins des collectivités, ainsi que les difficultés administratives et juridiques qui peuvent les freiner dans la mise en place de ce type d'aménagements.

Ce questionnaire a vocation à être largement partagé et est à destination de toutes les collectivités territoriales. **Si vous n'y avez pas encore répondu, c'est par ici (et ça ne prend que quelques minutes) !**

Merci de votre contribution!

LOM: Quelles mesures pour le vélo ?

Le Club publie un décryptage des mesures en lien avec le vélo dans la Loi d'Orientation des Mobilités

Le Club des villes et territoires cyclables publie un document, accessible à tous, intitulé "Nul n'est censé ignorer la LOM": il apporte un éclairage sur les principales mesures de la LOM pour le vélo et les mobilités actives, impactant les territoires.

La loi d'orientation des mobilités (LOM) a été promulguée le 24 décembre 2019. Elle marque un tournant institutionnel pour les mobilités actives puisqu'elle place le vélo comme mode de déplacement à part entière, vertueux pour la santé et l'environnement.

Pour consulter le document, suivez [ce lien](#) !

Cerema: un Webinaire sur les aménagements cyclables temporaires

Le Cerema organise un webinaire consacré aux opportunités de mise œuvre d'aménagements cyclables temporaires pendant et après le confinement. Dans cette période où le trafic motorisé a fortement diminué, les opportunités de mise en place de ces aménagements seront présentées.

Le webinaire aura lieu le **mercredi 22 avril de 14h à 17h30.**

Le programme est [ici](#)

Pour y participer:

Via PC, Mac ou un appareil Linux, iOS ou Android : <https://meetings.ringcentral.com/j/1484734888>

Ou via un iPhone one-tap :

FR : +33173078713,,1484734888#

Ou via un téléphone :

Composez le (composez un numéro en fonction de votre emplacement actuel pour une meilleure qualité) :

FR : +33173078713

ID de réunion : 148 473 4888

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

